

# 3 Restructuration du domaine de l'asile

## Régions et centres fédéraux pour requérants d'asile

Publié par

—  
CDAS  
CCDJP  
SEM

### Régions: capacités d'hébergement et types de centres fédéraux

Lors de deux conférences nationales sur l'asile, la Confédération et les cantons ont décidé à l'unanimité de restructurer le domaine de l'asile. En même temps, ils ont fixé dans leur déclaration du 28 mars 2014 les valeurs de référence pour la mise en œuvre de la planification générale. Dans six régions, comprenant chacune jusqu'à quatre centres fédéraux mis en place durablement, doivent être créées 5'000 places d'hébergement au total.

La répartition des places s'effectue de manière proportionnelle à la taille de la population des six régions:

Région Suisse romande	1'280
Région Suisse du Nord-Ouest	840
Région Berne	620
Région Zurich	870
Région Tessin et Suisse centrale	690
Région Suisse orientale	700
<b>Places total</b>	<b>5'000</b>

Dès 2019, après l'entrée en vigueur de la loi sur l'asile révisée, les procédures d'asile accélérées devront être menées dans les centres fédéraux prévus à cet effet. Pour pouvoir réaliser cette transition dans le nouveau système, deux à cinq centres fédéraux seront créés dans chaque région: il s'agira d'un centre fédéral qui mène des procédures d'asile (**centres fédéraux [CFA] avec tâches procédurales**), ainsi qu'au moins un centre fédéral, servant à héberger des personnes en attente de décision ou devant quitter la Suisse (**centre fédéral [CFA] sans tâches procédurales**).<sup>1</sup> Deux centres spécifiques doivent de plus être mis sur pied quelque part en Suisse, qui serviront à héberger les requérantes et requérants qui troublent la tranquillité et l'ordre publics ou le fonctionnement du centre qui les héberge.<sup>2</sup>

Pour des raisons de gestion, les CFA avec tâches procédurales comprendront au moins 350 lits, tandis que ceux sans tâches procédurales comprendront au minimum 250 lits. Les futurs CFA devront être planifiés dans des sites aisément atteignables toute l'année, être munis de structures fonctionnelles et dotés de suffisamment d'espace, en considérant les principes d'économicité (gestion efficace) et de répartition judicieuse au sein de la région.<sup>3</sup>

La restructuration du domaine de l'asile vise à permettre de conclure désormais la procédure d'asile dans un délai court et contraignant. Les processus de retour et de l'exécution forcée des renvois de requérantes et requérants d'asile doivent également être accélérés. Pour organiser l'exécution du renvoi de manière rapide et efficace, la loi sur l'asile révisée prévoit que le canton abritant le CFA soit en principe responsable de l'exécution du renvoi, dans la procédure Dublin comme dans la procédure accélérée.<sup>4</sup> La répartition des tâches éprouvée entre Confédération et cantons en matière d'exécution des renvois restera toutefois inchangée (cf. fiche d'information 9 « Exécution des renvois à partir du centre fédéral pour requérants d'asile »).

### Aperçu: emplacements des CFA

Les travaux relatifs à la planification des emplacements ont bien avancé. Il manque encore un CFA sans tâches procédurales dans la région Suisse du Nord-Ouest et un centre spécifique en Suisse alémanique (état au 31.10.2018). Par ailleurs, certains emplacements ne sont pas encore déterminés de manière définitive (Lyss, Schwyz). Ils figurent toutefois dans le plan sectoriel Asile, que le Conseil fédéral a adopté lors de sa séance du 20 décembre 2017. Ce plan comporte également des options de sites envisageables, sous réserve de clarifications supplémentaires.

Dans la mesure où quelques nouveaux centres doivent encore être bâtis et où certains bâtiments existants ne seront disponibles qu'à une date ultérieure, tous les CFA planifiés ne seront pas fonctionnels au moment du changement de procédure, en 2019. C'est pourquoi des solutions de transition doivent permettre de garantir que chaque région disposera en 2019 d'un CFA avec tâches procédurales et que, dans la mesure du possible, 75 % des capacités d'hébergement seront disponibles.

1 Il faut en principe que la majorité des départs puissent être exécutés à partir des CFA sans tâches procédurales. Afin de pouvoir assurer l'efficacité opérationnelle ainsi qu'une certaine flexibilité, les catégories de CFA doivent toutefois rester perméables. C'est pourquoi la nouvelle loi sur l'asile ne fait pas la distinction entre les CFA avec ou sans tâches procédurales (art. 46, al. 1 bis nLAsi; seuls les centres spécifiques sont traités séparément).

2 Selon art. 26bis LAsi, art. 24 nLAsi

3 Décision prise à l'unanimité dans le cadre de la déclaration commune de la conférence sur l'asile du 28 mars 2014: <https://www.sem.admin.ch/dam/data/sem/aktuell/news/2014/2014-03-28/erklaerung-f.pdf>

4 Il est possible de déroger à ce principe dans deux cas:

- Le SEM désigne dans la décision de renvoi un autre canton que le canton abritant le centre, quand un canton hôte n'est pas en mesure d'épuiser complètement la compensation qui lui revient de droit selon art. 21 nOA 1.
- Si un canton abritant un centre de la Confédération est surchargé en raison d'un nombre invariablement élevé de renvois à exécuter, les cantons de la même région peuvent se soutenir mutuellement, étant toutefois entendu que le canton abritant le centre de la Confédération aura toujours compétence pour exécuter les renvois.

## Région Berne (BE)

Dans le modèle des six régions, Berne et Zurich sont des cantons qui forment des régions à part entière. Deux CFA durables sont prévus dans la région de Berne.

Bern, hôpital Ziegler		
CFA avec tp	350 lits	En service
	105 places de travail	
Chapelle		
CFA sans tp	160 lits	En service
	+ 110 lits	2021
	4 places de travail	En service
Solution de continuité hôpital Ziegler		
CFA avec tp	350 lits	Dès 2024
	105 places de travail	

Depuis mai 2016, le SEM gère un CFA avec tâches procédurales dans les locaux de l'ancien hôpital Ziegler de Berne. Le bâtiment n'est mis à la disposition de la Confédération que pour une affectation provisoire jusqu'à fin 2023, vraisemblablement. Jusqu'à présent, la Confédération envisageait d'exploiter la place d'armes de Lyss comme site de remplacement à long terme pour le CFA avec tâches procédurales. Or, la Confédération, le canton et la ville de Berne examinent actuellement ensemble d'autres sites, le but étant de continuer à exploiter un CFA avec tâches procédurales en ville de Berne. Pour ce qui est du CFA sans tâches procédurales, le centre de transit cantonal de Chapelle sera réaménagé de sorte que, à partir de 2021, la Confédération y disposera de 270 places.

## Région Suisse du Nord-Ouest (AG, BL, BS, SO)

Dans la région du Nord-Ouest, trois CFA durables sont prévus. Ont pu être définis à ce jour le CFA avec tâches procédurales et un CFA sans tâches procédurales. Des sites sont encore en cours d'évaluation pour le deuxième CFA sans tâches procédurales.

Bâle		
CFA avec tp	350 lits	En service
	126 places de travail	1.2.2019
Flumenthal		
CFA sans tp	250 lits	2019
	4 places de travail	
En cours d'évaluation		
CFA sans tp	250 lits	En cours d'évaluation
	4 places de travail	

L'actuel centre d'enregistrement et de procédure de Bâle (BS) servira à l'avenir de CFA assumant des tâches procédurales, d'une capacité d'hébergement de 350 requérants d'asile. La mise en service du nouveau bâtiment administratif est prévue pour début 2019. Un CFA n'assumant pas de tâches procédurales et disposant de 250 lits sera construit à Flumenthal (SO), vraisemblablement en 2019.

## Les centres fédéraux pour requérants d'asile dans les six régions

- CFA durable avec tâches procédurales
- CFA durable sans tâches procédurales
- CFA temporaire
- Centre spécifique



### Région Zurich (ZH)

Avec 870 lits, la région Zurich est la deuxième plus grande région de Suisse et elle comprend trois CFA durables.

Zurich		
CFA avec tp	360 lits	Automne 2019
	30 places de travail	Automne 2019
	300 lits Aire Juch / halle 9	En service
	100 places de travail (Förrlibuckstr.)	En service
Embrach		
CFA sans tp	120 lits	En service
	+ 240 lits	1.7.2019
	4 places de travail	1.7.2019
Rümlang		
CFA sans tp	150 lits	2023
	4 places de travail	

Un accord a été trouvé avec la ville de Zurich pour le CFA avec tâches procédurales (aire Duttweiler, Zurich). Les 300 places d'hébergement de l'aire Juch et de la halle 9 resteront en fonction jusqu'à la mise en service du CFA sur l'aire Duttweiler. La structure cantonale d'Embrach peut être mise en service par étapes comme CFA n'assumant pas de tâches procédurales. Le centre pilote de Zurich est déjà utilisé comme CFA sans tâches procédurales. Le deuxième CFA n'assumant pas de tâches procédurales sera installé à Rümlang, sur un site actuellement utilisé à des fins militaires.



### Région Suisse romande (FR, GE, JU, NE, VD, VS)

La région Suisse romande qui comprend 1'280 places est la plus grande des six régions. Un centre avec tâches procédurales, trois centres sans tâches procédurales et un centre spécifique sont prévus.

Boudry		
CFA avec tp	250 lits	En service
	189 places de travail	En partie déjà en service, en partie à réaliser par étapes d'ici à mars 2019
	480 lits	Dès 2019
Chevilles		
CFA sans tp	250 + 50 lits	En service
	4 places de travail	
Grand-Saconnex		
CFA sans tp	250 lits	2022
	12 places de travail	
Vallorbe		
CFA sans tp	250 lits	En service
Les Verrières		
Centre spécifique	20/60 lits	Fin 2018
	2 places de travail	

Le CFA de Boudry (Perreux; NE) servira désormais à mener les procédures d'asile de la région Suisse romande et disposera d'une capacité d'accueil d'environ 480 lits à partir de 2019. Le CFA sans tâches procédurales de Chevilles (Gouglera; FR) est exploité depuis le 3.4.2018 et dispose de 250 places ainsi que d'une réserve de 50 places. À Vallorbe (VD), l'actuel centre d'enregistrement et de procédure jouera également le rôle de CFA sans tâches procédurales à partir de 2019. Le troisième CFA sans tâches procédurales est prévu à Grand-Saconnex (GE) et entrera vraisemblablement en activité en 2022. Un centre spécifique sera créé aux Verrières (NE) et ouvert fin 2018. Il disposera de 60 lits et sera exploité durant la première année avec une capacité de 20 lits, à titre d'essai.

### Région Tessin et Suisse centrale (LU, NW, OW, SZ, TI, UR, ZG)

Dans la région de Tessin et Suisse centrale sont prévus deux CFA durables: un CFA avec tâches procédurales et un CFA sans tâches procédurales.

<b>Balerna et Novazzano</b>		
CFA avec tp	350 lits	2023
	105 places de travail	

<b>Solution temporaire TI</b>		
CFA avec tp	105 places de travail	2019
	220 lits	En cours de planification

<b>Chiasso</b>		
CFA avec tp	130 lits	En service

<b>Glaubenberg</b>		
CFA sans tp	340 lits	En service jusqu'en
	4 places de travail	mai 2022

<b>Schwyz</b>		
CFA sans tp	340 lits	En cours de planification
	4 places de travail	

Dans la région de Tessin et Suisse centrale, la Confédération et le canton du Tessin se sont accordés sur un emplacement situé dans les communes de **Balerna et Novazzano (Pasture, TI)** pour un CFA avec tâches procédurales. Le CFA avec tâches procédurales, équipé de 350 lits, doit vraisemblablement entrer en fonction en 2023. En guise de solution de continuité, le site de **Chiasso (TI)**, doté de 130 lits, sera maintenu et complété par un centre d'hébergement temporaire doté de 220 lits sur le site de **Balerna et Novazzano (Pasture; TI)**. Le CFA durable sans tâches procédurales sera situé à **Schwyz (SZ)**, dans la mesure où les cantons de Suisse centrale ne trouvent pas d'alternative pour cet emplacement. Le CFA déjà en service sur le **Glaubenberg (OW)** sera utilisé comme structure temporaire jusqu'en mai 2022.

### Région Suisse orientale (AR, AI, GL, GR, SH, SG, TG)

Deux CFA durables sont prévus pour la région de Suisse orientale: un CFA avec tâches procédurales et un CFA sans tâches procédurales.

<b>Altstätten (nouvelle construction)</b>		
CFA avec tp	390 lits	Dès 2023
	106 places de travail	

<b>Altstätten (solution transitoire)</b>		
CFA avec tp	340 lits	Dès 1.3.2019
	106 places de travail	

<b>Kreuzlingen</b>		
CEP	290 lits	En service
CFA sans tp	310 lits	Dès 2022
	4 places de travail	

Un nouveau bâtiment sera construit à **Altstätten (SG)**, disposant d'une capacité de 390 lits, qui doit constituer la solution définitive pour le CFA avec tâches procédurales. Étant donné que le nouveau centre de procédure d'Altstätten ne sera pas fonctionnel avant 2023, une solution de transition doit être assurée. En contrepartie, le CEP existant sera étendu à 340 places. En outre, des bureaux seront loués pour les 106 collaborateurs dans une zone commerciale et industrielle. L'actuel centre d'enregistrement et de procédure (CEP) de **Kreuzlingen (TG)** sera transformé et utilisé dorénavant comme CFA sans tâches procédurales.

